

ECHOS

—Notre succursale à St Hugues, recevra bientôt une magnifique bannière fournie par la maison Beullac de Montréal ; cette bannière servira, pour la première fois, jeudi le 28 courant, à la procession de la fête Dieu. Il convenait à cette paroisse, la première établie en succursale, de donner l'exemple encore sur ce point. Grâce à la générosité de la majorité de ses membres et de quelques citoyens bien disposés, l'acquisition en a pu être faite sans cotisation spéciale ou déterminée, mais par souscription volontaire ; indice bien certain que l'esprit de *sacrifice* existe encore quelque part chez nos confrères. Nous regrettons cependant que cette succursale ne soit pas la première en tout ; la liste d'abonnés à notre journal fournie par elle, est loin d'être la plus considérable.

—A chacun son mérite : Notre succursale à St Pie vient d'ajourner à plus tard l'achat de sa bannière : Par contre, l'on y a favorisé l'établissement d'une institution *extraordinaire* qui mérite aussi considération.

Pour peu que la *rivalité* continue dans les succursales, entre elles comme avec le comité central, chaque endroit aura contribué à doter l'en emble de la société de tout ce qu'une association de ce genre est susceptible de faire naître. Dans le cas présent, c'est d'un corps de musique qu'il s'agit. Si les membres, engagés dans cette entreprise, persévèrent à en poursuivre l'entretien, nous serons en mesure, comme société, de nous suffire à nous-même en toute occurrence, ...voire même, quand l'*harmonie* sera nécessaire. Honneur et courage ! Mais, là encore, il vaudrait mieux encourager une œuvre générale d'abord pour, ensuite, dépenser le trop plein de son zèle dans les choses particulières ou locales. Sans être la dernière par le nombre de ses abonnés, cette succursale pourrait contribuer davantage.

—Les membres de l'Union St Joseph sont priés de se réunir avec insignes, jeudi et dimanche, les 28 et 31 mai courant, pour assister à la procession de la Fête-Dieu ; dans le cas où le mauvais temps empêcherait celle de jeudi, elle sera remise à dimanche ; sinon, la procession de dimanche aura lieu à Notre-Dame. Dans tous les cas, les membres devront se réunir aux salles de la Société dès 9 heures A. M.

—Nous en sommes à regretter que l'espace manque, dans notre *Echo*, pour une foule de matières de la plus haute importance ; il faudrait

augmenter bientôt notre volume, fournissant à nos lecteurs, par là, un intérêt plus varié : C'est aussi ce que nous ferons aussitôt que nous serons en nombre suffisant, ce qui ne va pas tarder.

—La Société a agréé unanimement, moins un, la résolution du comité de régie concernant le prêt de \$5,000 à la fabrique Notre-Dame. En conséquence, le président, le secrétaire-archiviste et le collecteur-trésorier sont autorisés à signer les papiers nécessaires, conformément aux conditions agréées de part et d'autre.

St Théodore d'Acton.

OFFICIERS : Président, Alfred Languirand.

1er Vice-Président, Téléphore Picard.

2e Vice-Président, Napoléon Decelles.

Secr.-Archiviste, Louis Gauthier.

Assist.-Secr. Archiviste, Elzéar Picard.

Secrétaire-Trésorier, Napoléon Tanguay.

Assist.-Secr.-Trés. Elphège Gauvin.

Com.-Ordonnateur, Antoine Fontaine.

Assist.-Com. Ordonnateur, Louis Sylvestre.

Directeurs : Célestin Morin, Damase Grégoire, Isidore Jodoin.

—Environ douze à quinze cents pères de famille ont réclamé, jusqu'ici, la récompense de leur *paternité*, en vertu de la loi passée pendant l'avant dernière session. Il a déjà été fait droit à deux cents demandes ; les autres seront réglées incessamment, sur reconnaissance du droit des réclamants.

—Depuis vingt ans, les dépôts dans les banques d'épargne, en Canada, se sont élevés de \$4,569,226, à 41,012,465. Dans le même espace de temps, le montant des assurances sur la vie a presque triplé et le capital payé dans les compagnies de prêts et de construction s'est élevé, de \$5,000,000, à \$35,000,000.

—Les manufacturiers en tabac se sont donné rendez-vous, ces jours derniers à Ottawa : l'on y a discuté les meilleurs moyens à prendre pour développer cette industrie, et la rendre productive, à la fois, pour le planteur et pour le fabricant. La conclusion paraît favorable à l'imposition d'un droit sur la feuille importée de l'étranger comme sur la fabrication et la culture, afin de contrôler plus efficacement la production.

—On dit que 1373 caisses d'œufs ont été expédiées du port de Montréal en Angleterre, depuis l'ouverture de la navigation.

—Il se fait encore peu d'affaires en fromage, malgré les dispositions des jobbers à activer ce commerce. A Woodstock Ont., la semaine